

Collège National des enseignants et praticiens de Génétique
Assemblée générale – Vendredi 18 janvier 2008
Lille – 4èmes assises de Génétique humaine et médicale

- **Intégration du collège en tant que structure transversale de la FFGH, remplaçant le FAGHEM (S Manouvrier)**

Comme discuté lors de la précédente AG, le collège est amené à s'intégrer dans la nouvelle FFGH (Fédération Française de Génétique Humaine) en tant qu'activité transversale. Il garde ses missions concernant l'organisation de l'enseignement de la génétique, de la formation continue, de la démographie, la pratique de la génétique. Rapidement, il doit s'atteler à devenir l'organisme référent agréé par la HAS pour l'EPP (évaluation des pratiques professionnelles).

Le collège n'existera plus en tant que société individualisée dans la FFGH, et l'appel à cotisation va s'arrêter en 2008, puisque les cotisations seront réglées séparément par groupe, et une partie reversée à cette nouvelle FFGH, proportionnelle à leur nombre de membres.

- **Le point sur l'enseignement des internes- coordination du DES de génétique (B. Leheup)**

Un petit groupe s'est constitué autour de Bruno Leheup pour coordonner l'enseignement du DES de génétique couvrant tous les aspects de la discipline, avec des objectifs précis aussi pour les stages (carnet de stage). A la suite du départ de Claude Moraine, il n'y avait plus de coordinateur national du DES de génétique, et Bruno Leheup accepte cette fonction officiellement lors de cette AG. Les coordinateurs régionaux sont :

Région Ile de France : Alain Verloes

Région Nord Ouest : Thierry Frébourg

Région Est : Bruno Leheup

Région Rhône Alpes : Henri Plauchu

Région Ouest : Sylvie Odent (à la suite de Claude Moraine)

Région Sud Ouest : Didier Lacombe

Région Sud Est : Mireille Claustres

Un séminaire de préparation pour les internes a eu lieu à Lille juste avant les assises ; un enseignement de deux jours, dans le cadre du collège de France, est organisé les 15 et 16 avril 2008 par Jean-Louis Mandel. Les enseignements, organisés par cycle de 3 ans ne peuvent être exhaustifs, mais le problème est posé de l'enseignement de la génétique des populations notamment au départ en retraite des plus anciens de cette discipline (Josué Feingold, Françoise Clerget...). Il est proposé de recenser au sein de chaque région les initiatives dans ce domaine, afin de prévoir un enseignement de qualité pour les internes. Il est proposé aussi de recenser au niveau de chaque région les enseignements de génétique intégrés dans des DU ou DIU.

- **Le point finances (Valérie Cormier- Daire)**

Les dépenses ont été minimes en 2007, car il n'y a pas eu de remboursements de déplacements d'enseignants : 97, 30 euros et 500 euros pour le prix de poster des assises.

Les recettes :

Cotisations : 19 sur 293 inscrits, soit 6,5% de cotisants soit 391 euros

Droits d'auteur de l'ouvrage édité par Elsevier signé par le collège : 650 euros
Solde créditeur : 2036,83 euros

- **Intégration des conseillers en génétique dans la nouvelle FFGH (MA Voelckel)**
Les conseillers en génétique ont fait un point sous forme de poster (P1) lors des assises de génétique sur leur métier et leur intégration en tant que nouveaux professionnels dans le domaine de la génétique. Leur association (AFCG) est intégrée dans la nouvelle FFGH. Ils sont actuellement 41 à avoir obtenu leur diplôme (master professionnel organisé à Marseille), répartis sur les trois promotions (2005-2006-2007) et 32 sont en poste. Ces postes concernent en majorité les services de génétique médicale mais les offres d'emploi se multiplient en oncogénétique.
- **Le point sur la démographie des internes (S. Mercier, S. Whalen)**
Les internes de génétique ont également proposé de résumer sous forme de poster (P246) un point sur la démographie des internes en cours ou issus du DES (ce poster est mis sur le site du collège) ; depuis la création de la filière en 2005, 64 internes se sont inscrits. La plupart des internes se sont orientés vers une activité mixte clinique et de laboratoire. 23 sont en cours de formation. Après une diminution du nombre d'internes inscrits ces deux dernières années, la tendance est à la remontée.
- **Cotation des consultations de génétique (P Sarda)**
Une réflexion nationale est en cours avec la « mission tarification à l'activité » qui devrait permettre aux centres accueillant des patients atteints de maladies rares une valorisation de l'activité prenant en compte la durée et l'exercice pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle mis en œuvre. L'objectif de mise en œuvre est fixé au 1^{er} janvier 2008 (circulaire N°DHOS/O4/2007/153 du 13 avril 2007 relative à la structuration de la filière de soins pour les patients atteints de maladies rares et créant les centres de compétence). Le problème est que nous ne sommes pas intégrés dans cette réflexion pour l'instant. Le collège va donc, par la voix de sa présidente, se manifester à nouveau auprès de la DHOS
- **Cotation des actes de génétique moléculaire (M Delpach)**
Actuellement, en France, le problème est que pour la Sécurité Sociale les tarifications en B sont forfaitaires. Les différents réseaux sont en train de constituer des arbres décisionnels permettant de décrire les actes et donc de les tarifer à différents niveaux de coûts, en utilisant une grille de coût des techniques utilisées. Il est important qu'en France un même acte soit tarifié de la même manière quelque soit le laboratoire qui le réalise, cela d'autant plus qu'en 2008 le Ministère (DHOS) a prévu de se pencher sur la tarification en BHN.

Compte rendu rédigé par Sylvie ODENT
Secrétaire
Au nom des membres du bureau